VŒUX DU MAIRE DU FRENEY D'OISANS
DECEMBRE 2025

2025 se termine et les nombreuses satisfactions locales ne peuvent nous faire oublier le contexte national très délicat et incertain, non plus que la situation internationale déchirante et bouleversante. Les guerres conventionnelles, électroniques ou hybrides s'étendent et se banalisent sur la planète, s'ajoutant au dérèglement climatique généralisé.
Mais en France, avec ou sans gouvernement, avec ou sans budget national, la vie publique continue intensément dans toutes nos communes, cellules démocratiques de base essentielles de notre pays où les électeurs s'exprimeront lors des élections de mars 2026.

Cette année 2025 écoulée a vu la réalisation de tous les projets d'équipement prévus au budget :

- **Aménagements des nouveaux locaux des services techniques dans l'ancien centre d'entretien routier du Département. Nous disposons désormais pour notre équipe d'une salle de repos, de sanitaires répondant aux exigences et de garages très vastes .**
- **Rénovation thermique du bâtiment du Moulin et de ses deux appartements.**
- **Quatrième tranche de requalification et sécurisation de la RD 1091 correspondant au carrefour place de la Poste. Le Département a promis pour le printemps 2026 la réfection du tapis d'enrobé sur la partie de la 1091 désormais rénovée.**
- **Achat d'un nouveau véhicule polyvalent 4x4 Toyota pour assurer notamment le salage en remplacement du précédent vendu après 25 ans de services.**
- **Réfection d'un mur aux Chazeaux et d'un autre Sous la Broue**
- **Mise en place de deux bornes de charge pour voitures électriques devant l'Auberge et installation de sanitaires hydrauliques en remplacement des toilettes sèches**

Cet exercice 2025 a été marqué par les multiples difficultés ou aléas personnels rencontrés par nos agents, causant des absences ou vacances de poste. Ajouté aux difficultés de recrutement cela a rendu la saison estivale très tendue et je remercie vivement les présents qui par leur engagement ont permis d'assurer le service sans interruption. Merci également à la population de la bonne compréhension de cette situation exceptionnelle.
Notre auberge a changé de gérant en avril dernier : Sylvain Garrigue et sa compagne, très vite intégrés au village ont multiplié les animations, apportant une couleur sud-américaine pleine de soleil à l'ambiance et à la cuisine.

Le SCOT de l'Oisans :
Après plusieurs années de travail menées par la Communauté de communes, le schéma de cohérence territorial a été arrêté officiellement à l'unanimité, ensuite d'un avis favorable des commissaires enquêteurs.

Ce très important document d'urbanisme définit pour 15 ans les projets de l'Oisans. C'est un projet global très précis qui s'imposera aux communes. Nous devrons le respecter.
Deux éléments forts concernent notre commune et son rôle dans le haut Oisans :
tout d'abord le rôle de « pôle d'appui » est attribué au Freney, ainsi classé comme Allemond ou Livet et Gavet dans la structure territoriale de l'Oisans, ce qui est la reconnaissance du rôle de nos services et de nos capacités potentielles de logements. La création de logements permanents est un axe fort du projet et nous servira pour soutenir les initiatives indispensables en ce sens au Freney.

D'autre part l'inscription au SCOT du projet d'ascenseur valléen par câble Freney-Mont de Lans- Deux Alpes valide le bien fondé d'un équipement essentiel pour l'accès aux 2 Alpes. La liaison Bourg d'Oisans- Huez est également approuvée .L'Oisans souhaite ainsi compléter la connexion stations-vallées par câble déjà partiellement assurée par les appareils d'Allemond et de Venosc C'est pour les habitants du Haut Oisans et spécialement du Freney la réalisation possible d'un lien par câble jusqu'au cœur des Deux Alpes pour rejoindre en transport en commun décarboné leur travail, les services, les commerces et les multiples pôles de loisirs.

Mais un des éléments les plus marquants de 2025 pour l'avenir de notre commune c'est la signature au bout d'un an de négociation d'une convention claire avec la commune d'Huez pour la répartition des recettes des remontées mécaniques du grand domaine .Cette convention spéciale complète la répartition établie sur de nouveaux critères entre les 6 communes composant le domaine skiable .Elle garantit et améliore très sensiblement les recettes de notre territoire et surtout nous permet d'envisager favorablement le renouvellement de notre contrat de concession qui doit se terminer en 2029 .
Je pense qu'il est nécessaire d'anticiper cette date, je proposerai donc au conseil municipal de réfléchir en ce sens pour répondre au mieux à l'attente des usagers skieurs ou piétons.
Notre domaine d'altitude très exceptionnel est un atout incomparable pour la commune comme pour l'Oisans tout entier en hiver et en été et nous sommes très attentifs au travail de notre AFP de Sarenne qui agit pour la rénovation de la bergerie du SLA. Nous avons obtenu la subvention de la Région en 2025 qui permettra l'exécution des travaux en 2026 pour le confort de nos bergers.

Mais je ne peux terminer ce bref résumé de la vie municipale 2025 sans remercier et féliciter les associations et leurs bénévoles qui ont animé le village : le syndicat d'initiative, son vide grenier et sa bourse d'hiver ; les Estivales et leurs beaux concerts ; le comité des fêtes qui a repris une forte vitalité pour organiser le 14 juillet avant un festival immédiatement très populaire et un marché de Noel très chaleureux. Et aussi La montée de Cassini et les amis de Puy-le Haut qui ont maintenu leurs traditionnels rendez-vous. Encore bravo à tous !

Ces animations y compris le voyage mémorable de nos anciens cette année à Chamonix ou le voyage à venir de nos écoliers sont l'âme de notre village.

Je vous souhaite une très bonne année 2026 !

Le Maire
Christian Pichoud